

Date: 06/11/2023

Produit: Serpol Gel II

Pays: France



SERPOL GEL II

FORMULATION	Type de produit	TP8 - Produits de protection du bois
	Composition	Permethrin 0.35% + Propiconazole 0.85% + IPBC 0.4% GEL

LIEU D'UTILISATION	Territoire	EU
	Pays	France

AUTORISATION	Type d'autorisation	National
	N. d'autorisation	45300
	UFI	En attente de génération
	État d'autorisation	En période transitoire
	Date d'approbation	13/10/2015
	Date d'expiration	Jusqu'à l'inscription au registre des Biocides
	Titulaire de l'autorisation	Mylva S.A
	Référence interne	[3090]

USAGE	Mode d'emploi	Curatif et préventif, peinture (UC1, UC2)
	Utilisateur	Professionnel spécialisé
	Organismes cibles	Termites (Reticulitermes), Coléoptères xylophages (Hylotrupes bajulus), Basidiomycètes pourrissant le bois (pourriture brune), Champignons décolorants du bois (Bluestain en service)
	Format de présentation	Seau en plastique: 5, 7.5 , 20, 25.

DANGERS	Classification		Mention d'avertissement: DANGER
			Mentions H: H360D, H410
			Autres mentions: EUH066, EUH208
Logos sur l'étiquette	Obligatoire:-		
	Optionnel: Drapeau de l'UE		

STOCKAGE	Durée de conservation	4 ans
	ADR	UN3082
	Incompatibilités de stockage	Aucun

AUTRES COMMENTAIRES

Utilisez les biocides en toute sécurité. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

ATTENTION : Le fabricant garantit la formule et le contenu. L'utilisateur assume les risques de dommages qui pourraient provenir de faits échappant au contrôle du fabricant, ainsi que les préjudices causés par un stockage ou une application non adéquate du produit. Le Département Réglementaire n'est pas responsable de toute modification apportée à ce document sans son examen et approbation. Cette Fiche Technique n'est pas contraignante. Veuillez vérifier l'autorisation ou la MSDS.